REÇU EN PREFECTURE
le 29/12/2023
Application agréée E-legalite.com
99_DE-014-211404884-20231218-DEL20231218

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS

COMMUNE DE OUISTREHAM

EXTRAIT DE LA
SEANCE DU 18 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 17 décembre à 18h, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 12 décembre, s'est réuni en séance ordinaire en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Romain BAIL, maire de Ouistreham.

Etaient présents : Catherine LECHEVALLIER, Pascal CHRETIEN, Isabelle MÜLLER DE SCHONGOR, Robert PUJOL, Sabine MIRALLES, Sophie POLEYN, Luc JAMMET, Matthieu BIGOT, maires adjoints,

Annick CHAPELIER, François PELLERIN, Patrick QUIVRIN, Thierry TOLOS, Pascale DEUTSCH, Nadia AOUED, Paul BESOMBES, Christophe GSELL, Jean-Pierre MENARD-TOMBETTE, Pascale SEGAUD CASTEX, Raphaël CHAUVOIS, Yves MESLÉ, Christophe NOURRY, Emmanuel TISON, Isabelle VILLEY DESMESERETS, conseillers municipaux.

Absents excusés / pouvoirs (P) : Josiane CLEMENT-LEFRANÇOIS (P. M. TOLOS), Béatrice PINON (P. M. PUJOL), Ariane BEWEN-BUTAVAND, Martial MAUGER (P. M. QUIVRIN), Amélie NAUDOT (P. M. BESOMBES).

Secrétaire de séance : M. BIGOT.

Finances :

FINANCES COMMUNALES – DOCUMENTS BUDGETAIRES – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

DEL20231218_11A	Présents : 24	Pouvoirs : 4	Abstentions :	Suffrages exprimés :28	Pour : 20	Contre : 8
DEL20231218_11B	Présents : 24	Pouvoirs : 4	Abstentions : 3	Suffrages exprimés :25	Pour : 24	Contre : 1

Annexe : - Rapport de présentation
- BP2024

Rapporteur : M. Pujol – VU en C° finances du 14/12/2023

Le vote du budget primitif permet à l'ordonnateur d'effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année. Il se présente en deux parties qui doivent être chacune en équilibre (les recettes égalent les dépenses) :

- La section de fonctionnement : elle retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité ; l'excédent de recettes par rapport aux dépenses, dégagé par la section de fonctionnement, est utilisé en priorité au remboursement du capital emprunté par la collectivité (c'est l'objet du virement à la section d'investissement).
- La section d'investissement : elle présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la commune.

Rappel de quelques principes en application de l'article L.2313-1 du CGCT : [...]

⚠ Le budget primitif peut être voté jusqu'au 15 avril de l'exercice auquel il s'applique (art. L1612-2 du CGCT). Cependant, **dans le cadre de l'application de l'instruction budgétaire et comptable M57** à compter du 1er janvier 2024, validée par délibération du 12 juin 2023, il a été décidé de caler le calendrier budgétaire sur l'année civile avec soumission du BP de l'année N en décembre N-1, soit un vote du BP2024 en décembre 2023 ; ce nouveau calendrier a été arrêté dans le règlement budgétaire et financier (RBF) communal, adopté par délibération du 18/09/2023.

La reprise des résultats ne pourra se faire qu'à leur constatation au terme de l'exercice de l'année N-1, ce qui implique le vote ultérieur d'un budget supplémentaire ou d'une décision modificative en début d'année N pour intégrer les chiffres réels.

Le débat d'orientations budgétaires s'étant tenu en réunion du conseil municipal le 27 novembre dernier, **le conseil municipal est appelé à se prononcer sur le vote du budget primitif 2024** dont le projet a été joint à la convocation avec sa note de présentation synthétique.

REÇU EN PREFECTURE
le 29/12/2023
Application agréée E-legalite.com
99_DE-014-211404884-20231218-DEL20231218

Délibération A

BUDGET GENERAL

Montants inscrits = nouveaux crédits

SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES					
chapitre		Montant inscrit au BP2024 (€)	Expression des votes		
			pour	Contre[1]	abstentions[2]
O11	Charges à caractère général	3 367 190	20	7	1
O12	Charges de personnel et frais assimilés	6 700 000	20	7	1
O14	Atténuation des produits	1 319 444	20	7	1
65	Autres charges de gestion courante	888 850	20	7	1
66	Charges financières	58 400	20	7	1
67	Charges exceptionnelles	8 000	20	7	1
68	Dotations provisions semi-budgétaires	2 000	20	7	1
042	Opérations d'ordre entre sections	774 870	20	7	1
	TOTAL	13 118 754			
022	Dépenses imprévues dans le cadre d'une AE	326 710	20	7	1

SECTION DE FONCTIONNEMENT RECETTES					
chapitre		Montant inscrit au BP2024 (€)	Expression des votes		
			pour	Contre[3]	abstentions[4]
013	Atténuation de charges	68 000	20	5	3
70	Ventes de produits	1 288 000	20	5	3
73	Impôts et taxes	394 644	20	5	3
731	Fiscalité locale	10 397 815	20	5	3
74	Dotations, subventions et participations	774 157	20	5	3
75	Autres produits de gestion courante	492 500	20	5	3
76	Produits financiers	30 000	20	5	3
77	Produits spécifiques	0	20	5	3
78	Reprises amortissement, dépréciations, provisions semi-budgétaires	0	20	5	3
042	Opérations d'ordre entre section	348	20	5	3
	TOTAL	13 445 464			
	Reports 2023				
002	Report à nouveau	0			
	TOTAL 2024	13 445 464			
	SUREQUILIBRE SECTION DE FONCTIONNEMENT				

[1] MM Chauvois, Meslé, Nourry, Tison et Besombes (+ pouvoir de Mme Naudot), Mme Segaud Castex
[2] M. Gsell
[3] MM Chauvois, Meslé, Nourry, Tison et Mme Segaud Castex
[4] M. Besombes (+ pouvoir de Mme Naudot), M. Gsell

REÇU EN PREFECTURE
le 29/12/2023
Application agréée E-legalite.com
99_DE-014-211404884-20231218-DEL20231218

SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES					
chapitre		Montant inscrit au BP2024 (€)	Expression des votes		
			pour	Contre[5]	abstentions[6]
20	Immobilisations incorporelles (sans les reports et hors 204)	43 328	20	7	1
204	Subventions d'équipement versées	1 091 400	20	7	1
21	Immobilisations corporelles	1 493 750	20	7	1
23	Immobilisations en cours	3 950 713	20	7	1
16	Remboursement Emprunts - cautions	785 000	20	5[7]	3[8]
27	Autres immobilisations financières	189 200	20	7	1
020	Dépenses imprévues	0	20	7	1
040	Opérations d'ordre entre sections	348	20	7	1
041	Opérations patrimoniales	50 000	20	7	1
	TOTAL	7 603 737			
	Reports 2023				
001	Solde d'exécution négatif reporté	0			
	TOTAL 2024	7 603 737			

SECTION D'INVESTISSEMENT RECETTES					
chapitre		Montant inscrit au BP2024 (€)	Expression des votes		
			pour	Contre[9]	abstentions[10]
13	Subventions d'investissement reçues (hors 138)	0	20	5	3
10	Dotations Fonds divers et Réserves (hors 1068)	695 000	20	5	3
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	0	20	5	3
138	Autres subventions d'investissement non transférées	0	20	5	3
165	Dépôts et cautions	5 000	20	5	3
27	Autres Immobilisations Financières	198 867	20	5	3
024	Produit des cessions d'immobilisations	5 880 000	20	5	3
040	Opérations d'ordre entre section	50 000	20	5	3
041	Opérations d'ordre dans la section	774 870	20	5	3
	TOTAL	7 603 737			
	Reports 2023				
001	Solde d'exécution positif reporté	0			
	TOTAL 2024	7 603 737			
	SECTION D'INVESTISSEMENT EN EQUILIBRE				

DEL_A - VOTE GLOBAL DU BUDGET GENERAL (fonct. + invest.)		20	8[11]	0

[5] [5] MM Chauvois, Meslé, Nourry, Tison et Besombes (+ pouvoir de Mme Naudot), Mme Segaud Castex (sauf vote spécifié)
[6] M. Gsell (sauf vote spécifié)
[7] MM Chauvois, Meslé, Nourry, Tison et Mme Segaud Castex
[8] M. Besombes (+ pouvoir de Mme Naudot), M. Gsell
[9] MM Chauvois, Meslé, Nourry, Tison et Mme Segaud Castex
[10] M. Besombes (+ pouvoir de Mme Naudot), M. Gsell
[11] MM Chauvois, Meslé, Nourry, Tison, Gsell et Besombes (+ pouvoir de Mme Naudot), Mme Segaud Castex

REÇU EN PREFECTURE
le 29/12/2023
Application agréée E-legalite.com
99_DE-014-211404884-20231218-DEL20231218

BUDGETS ANNEXES							
DEL	BUDGET ANNEXE	Montants inscrits au **BP2024 (€)** en recettes et dépenses			Expression des **votes**		
		SECTION FONCT.	SECTION INV.	TOTAL	pour	Contre[12]	abstentions[13]
B	TRANSPORTS	128 800	11 148	**139 948**	24	1	3

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.
Extrait conforme aux registres des délibérations.
Le registre dûment signé,
LE MAIRE

Mairie de Ouistreham - Calvados

Romain BAIL

Affichée le
Certifiée exécutoire le

[12] M. Nourry
[13] M. Gsell et M. Besombes (+ pouvoir de Mme Naudot)